

CONTEXTE : Le tuteur accueille et guide le nouvel arrivant en formation et le salarié en contrat ou en période de professionnalisation. Tout au long du parcours de formation, le tuteur contribue à la réussite des apprenants et participe à la pérennité des savoir-faire et savoir-être au sein de son établissement.
 Cette formation complète de 60 heures se déroule sur deux modules : les bases (40 heures) et l'approfondissement (20 heures).

OBJECTIFS

Comprendre le rôle, le positionnement et la mission d'un tuteur.
 Connaître les étapes structurantes d'une démarche de tutorat : accueillir, intégrer, accompagner et évaluer.
 Construire une relation de confiance avec la personne tutorée.
 Gérer les situations délicates.
 Savoir repérer, mettre en place et accompagner des situations d'apprentissage formatives.
 Savoir transmettre des connaissances (savoirs, savoir-faire technique, posture professionnelle, communication orale, discrétion).
 Evaluer, mesurer, la montée en compétence de la personne tutorée.
 Construire et faire évoluer des outils permettant de vérifier la progression de la personne tutorée (points forts et points d'amélioration).
 Savoir associer les membres de l'équipe et rendre compte du suivi au référent institutionnel.

CONTENUS

Module 1 : Contexte et enjeux de l'accompagnement tutoral, la compétence et la référentialisation des diplômes.
 Module 2 : Démarche et accompagnement tutoral.
 Module 3 : Evaluation de la progression et de la participation du tutoré.

METHODES PEDAGOGIQUES

Apports de contenu théoriques et méthodologiques, exercices pratiques. Des temps d'échanges entre les stagiaires et le formateur permettront en outre de favoriser l'interactivité et développer les échanges d'expériences et de pratiques entre participants. Un temps d'intersession permettant une itération entre la formation et le terrain. Méthodes actives valorisant les compétences existantes ou en cours de construction, favorisant l'expérience et l'échange de « savoir-faire ».
 Groupes d'Analyses de Pratique (GAP).
 Analyse des outils d'accompagnement existants.

ÉVALUATIONS

A l'issue du module de formation, la satisfaction des stagiaires devra être appréciée ainsi que l'atteinte des objectifs fixés par un questionnaire de satisfaction remis, à chaque stagiaire.
 La validation du module de formation se concrétisera, sous condition d'assiduité et de réussite aux évaluations, par la remise d'une attestation de compétences aux stagiaires l'ayant suivi.

CETTE FORMATION EN QUELQUES CHIFFRES (2022)

Nombre de session dispensée	0
Nombre de stagiaires formés	0
Taux de stagiaire ayant validé la formation	0,00%
Taux de satisfaction des stagiaires	0,00%
Taux de stagiaire recommandant la formation	0,00%
Taux d'interruption en cours de prestation	0,00%

PUBLIC CONCERNE

Tout salarié de la Branche professionnelle remplissant les conditions de compétence professionnelle exigées pour devenir tuteur.

Conformément au décret du 25 octobre 2011

Prérequis : Savoir lire, écrire et compter

Cette formation peut être accessible aux Personnes en situation de Handicap

Contactez notre référent handicap
 M. Mahé NOTZOLD
 0262 969530
referenthandicap@emap.re

MODALITÉS ET DELAIS D'ACCÈS

Formation Inter-Entreprise en présentiel.
 Inscriptions selon le(s) financeur(s).

Une session de formation sera effective à partir de 15 personnes inscrites.

INTERVENANT(E)S POSSIBLES

Formateurs en travail social assurant des fonctions de tuteur en centre de formation

DATE, DURÉE, CONTACT ET LIEUX DE FORMATION

Date à définir selon la programmation de l'employeur/financeur/bénéficiaire
 Formation sur 6 jours, soit 40H00
 08h30-12h00 // 13h00-16h30

École des Métiers de l'Accompagnement à la Personne
 1D chemin Vélia
 97432 Ravine des Cabris
 Tel : 0262 969530

CONTACT

Pôle Formation Continue
 Mme. Patricia DIJOUX :
pdijoux@emap.re
 M. Geoffrey PAYET:
gpayet@emap.re

TARIF

Tarif individuel : 896.52 €

Possibilité de prise en charge selon les conditions d'éligibilités de la Région Réunion et /ou OPCO.